

**Prier pour le Prophète quand son nom est
mentionné au cours d'une prière obligatoire
ou surrogatoire**

الصلاة على النبي صلى الله عليه وسلم عند ذكره في الفريضة والنافلة

[français - French - فرنسي]

Cheikh Abdel-Aziz Ibn Abdallah Ibn Baz

عبد العزيز بن عبد الله بن باز

Traduction: IslamQa

Coordination: Le site Islamhouse

ترجمة: موقع الإسلام سؤال وجواب

تنسيق: موقع islamhouse

2013 - 1434

IslamHouse.com



Prier pour le Prophète quand son nom est mentionné au cours d'une prière obligatoire ou surérogatoire

Si on récite au cours de la prière un verset dans lequel le Prophète (Bénédition et salut soient sur lui) est mentionné, doit on prier pour lui? Cela est il étranger aux rites de la Prière sauf dans le tashahhoud (ultime acte) où cette prière est bien prévue? Serait elle à prononcer exclusivement là?

Louanges à Allah

«Il faut ne pas le faire dans une prière obligatoire car cela n'a pas été rapporté du Prophète (Bénédition et salut soient sur lui). En revanche, il n' y a aucun mal à le faire dans une prière surérogatoire car le Prophète (Bénédition et salut soient sur lui) avait l'habitude dans ses prières nocturnes, de s'arrêtait à chaque verset incitant à la glorification d'Allah, pour Le glorifier, et à chaque verset incitant à Lui demander la protection, pour demander protection, et à chaque verset incitant à interroger pour interroger..Prier pour lui relève de ce chapitre. Allah est le garant de l'assistance.»